

## TIMBRES DE FRANCE

Émission : 16 mai 2011



TAD 1<sup>er</sup> Jour  
Conçu par Sophie Beaujard

2011 sera l'année du 250<sup>e</sup> anniversaire de la création de la première école vétérinaire du monde, à Lyon, par Claude Bourgelat, et par conséquent celui de la profession vétérinaire. C'est pourquoi 2011 a été décrétée « Année mondiale vétérinaire ». À cette occasion, les vétérinaires, qui en plus d'être médecins des animaux, peuvent être aussi chercheurs en laboratoires, développeurs de médicaments, responsables qualité en agroalimentaire, inspecteurs de la santé publique, défenseurs de la biodiversité... profiteront de 2011 pour mettre en avant le rôle sociétal de la profession dans la diversité de ses facettes, qui toutes contribuent au final à maintenir un niveau élevé de santé publique à tous les concitoyens.

# 250<sup>e</sup> anniversaire de la première école vétérinaire du Monde

## INFOS TECHNIQUES

Création : Sophie Beaujard  
Gravure : Yves Beaujard  
Impression : taille-douce  
Couleurs : quadrichromie  
Format : horizontal 40 x 30  
Présentation : 48 timbres à la feuille  
Valeur faciale : 0,58 €  
Tirage : 2 100 000 ex  
3290 feuilles auto-adhésives  
Catégorie : commémoratif

## INFOS PRATIQUES

**VENTE ANTICIPÉE PREMIER JOUR**  
A Marcy l'Etoile (Rhône)  
Le samedi 14 mai 2011 de 8h à 19h à l'Ecole Vétérinaire de Lyon, 1 avenue Bourgelat 69280 Marcy L'Etoile.

A Paris  
Le samedi 14 mai 2011 de 9h à 18h au Carré d'Encre.

**Yves Beaujard animera une séance de dédicaces le samedi 14 mai de 10h à 12h au Carré d'Encre.**

**VENTE GÉNÉRALE**  
En vente dans tous les bureaux de poste à partir du **16 mai 2011**, par correspondance à Phil@poste, service clients et sur le site internet www.laposte.fr

# 250<sup>e</sup> anniversaire de la première école vétérinaire du monde Claude Bourgelat



Timbre-poste de format horizontal 40 x30 mm  
Création S Beaujard et gravure Y. Beaujard  
Impression en taille-douce 1 pointon  
48 timbres par feuille

Il y a 250 ans était fondée en France la première école vétérinaire du monde. En effet, le 4 août 1761, un arrêt du Conseil d'État du roi Louis XV accordait à Claude Bourgelat l'autorisation d'ouvrir une école vétérinaire dans les faubourgs de Lyon.

Fils d'un échevin (magistrat municipal) de Lyon, Claude Bourgelat est né le 11 novembre 1712. Orphelin à l'âge de 11 ans, il est élevé par son grand-père grâce auquel il devient avocat. Puis il s'oriente vers une carrière d'écuyer. C'est ainsi qu'en 1740 il obtient la direction de l'Académie d'équitation de Lyon. Du manège à l'hippiatrie, il n'y a qu'un pas que Claude Bourgelat franchit pour promouvoir l'enseignement de la médecine vétérinaire. Jusqu'alors le soin des chevaux était assuré par les maréchaux-ferrants. Quant à la médication pour les animaux de la ferme, elle relevait plus de la pratique magique que de l'application d'un savoir vérifié scientifiquement. En 1744, Claude Bourgelat publie *Le Nouveau Newcastle*, un ouvrage qui fait référence au traité d'équitation du duc de Newcastle (1667) dans lequel il avait relevé des imprécisions et des anomalies au sujet de la biomécanique du cheval. Considérant qu'il existait une analogie entre la machine humaine et la machine animale, il s'attache les services de médecins et de chirurgiens afin d'améliorer la connaissance anatomique des animaux. Sa démarche scientifique lui vaut d'être nommé correspondant de l'Académie des sciences en 1752. Ami de d'Alembert, il rédige nombre d'articles se rapportant au cheval dans l'*Encyclopédie*. Bénéficiant du soutien de son ami Bertin, futur contrôleur général des Finances du royaume, il dirigera les premières écoles vétérinaires, d'abord celle de Lyon créée en 1761, puis en 1764 celle d'Alfort. Dès cette époque, leurs élèves, venus de toute l'Europe, ouvriront à leur tour des écoles vétérinaires dans leurs pays respectifs. La plupart d'entre elles existent encore aujourd'hui.

Le père de l'enseignement vétérinaire s'éteint le 3 janvier 1779. Cette année retentira partout du souvenir de Claude Bourgelat car 2011 a été déclarée « Année mondiale vétérinaire ».